n°2/2021

le carré bleu

feuille internationale d'architecture

L' HABITAT PARTICIPATIF EN FRANCE

La création du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré, ses motivations et sa pratique partagée.

Le M.H.G.A. a été créé en fin 1977, à Nantes, par une petite dizaine de groupes précurseurs qui souhaitaient partager leur expérience avec d'autres groupes en formation. Ces premières réalisations montraient qu'il était possible d'habiter et de vivre autrement. Elles s'inspiraient de trois principaux courants de pensée : celui des Groupes d'Action Municipales porteurs d'une politique d'amélioration des conditions de vie en ville, celui du socialisme autogestionnaire (représenté en France par M.Rocard), enfin celui du personnalisme d'Emmanuel Mounier un philosophe catholique de gauche sensible au respect des personnes et aux valeurs de partage. S'ajoutait à ces motivations l'incidence des événements de Mai 68 sur l'envie d'un passage à l'acte « ici et maintenant ».

De son origine à aujourd'hui, a Charte du M.H.G.A. porte sur l'exercice collectif de la maîtrise d'ouvrage de son habitat.

Dans chaque réalisation cohabitent un groupe de maisons familiales et quelques espaces mutualisés tels qu'une salle polyvalente, des ateliers, une ou plusieurs chambres d'amis. Dans les années quatre vingt la plupart des groupes autogérés se rassemblent de 6 à 9 candidats à la copropriété.

Au départ un groupe de militants recherche un terrain, des financements et une aide technique. Pendant le temps du montage du projet, le noyau initial perd des candidats et en gagne de nouveaux. Au fur et à mesure que le groupe se concrétise, il intéresse plus de familles. De nombreux groupes invitaient un ami qui était aussi architecte à venir rejoindre leur projet pour en assurer la maîtrise d'oeuvre. Les réalisations se situaient généralement dans une banlieue urbaine là où le coût des terrains libres restait modéré et où de jeunes ménages pouvaient plus facilement participer à la vie associative d'une petite commune en périphérie de la ville.

Une orientation sociale

Le MHGA est vite perçu comme regroupant de jeunes couples d'enseignants et de cadres à la fois débrouillards et privilégiés par leur formation et leurs relations. Leur pratique de l'autogestion se soldait par une économie de 15 à 20% correspondant aux frais habituels de promotion et de publicité que le groupe effectuait lui-même. Pour casser cette image et s'engager plus avant dans l'action citoyenne, le Conseil d'Administration du M.H.G.A a crée en 1979 une coopérative chargée de monter des programmes de logements sociaux participatifs en relation avec des équipes municipales. Trois opérations d'habitat social ont été lancées à Chambéry proche de Grenoble, à Orsay , en région parisienne et enfin à Yzeure dans la banlieue de Moulin.

La participation d'une association moderne que les professionnels estimaient difficile sinon impossible, a été spectaculairement forte et créative. Seul problème: le projet d'intégrer des locaux partagés s'est heurté aux modes traditionnels de financement du logement social qui ne prévoient pas la construction d'espaces de voisinage. Une autre difficulté est apparue: En France ce sont la préfecture et les mairies qui fixent la liste d'attente et choisissent les locataires après l'achèvement des travaux d'un immeuble d'Habitat à loyer modéré (H.L.M.). La réglementation ne prévoit pas d'intégrer les futurs habitants participants en amont, dès le début de la conception du projet, même si ces habitants acceptent de donner de leur temps pour participer à sa conception.

La liste des futurs habitants est « traditionnellement » effectuée par l'administration. Cette « liste officielle » est prioritaire par rapport à la liste des participants de l'atelier de conception. Pire: les participants à l'atelier sont perçus comme des tricheurs qui profitaient de la participation pour prendre la place des candidats inscrits sur la liste administrative . L'administration française a pris l'habitude de « penser » que si la population intervient c'est pour tricher.

A Orsay l'atelier participatif a été créé et financé par la municipalité, avec l'accord enthousiaste de l'architecte. De leur côté les habitants qui avaient accepté de se réunir une demi-journée, chaque semaine pendant trois mois s'étaient nominalement engagés à participer à la gestion bénévole des micro-équipements intégrés qu'ils avaient demandés, comme par exemple un atelier mobylette/vélos, une salle de réunion, une halte garderie parentale pour la vie associative, un atelier de couture et un terrain de basket… Seulement une petite salle a été réalisée à Orsay. Seulement six des 35 participants à l'atelier ont pu habiter dans l'ensemble de 83 logements. A Chambéry la municipalité a utilisé le contingent auquel elle avait droit pour intégrer tous les participants à l'atelier.

La loi ALUR

En 2009 l'association strasbourgeoise ECO-LOGIS n'obtenait pas de la municipalité ce qu'elle revendiquait, à savoir la programmation d'un écoquartier. Elle a donc réalisé un projet de 9 logements en éco-habitat. Enthousiasmés par les éco-quartiers réalisés de l'autre côté du Rhin, à Freiburg et à Tübingen, elle a attendu l'élection d'une nouvelle municipalité favorable à la prise en compte de l'écologie et des habitants.

Une fois au pouvoir la nouvelle municipalité a programmé la construction de plusieurs éco-quartiers et invité les habitants a se réunir par groupes d'auto-promotion à qui elle a proposé de vendre à bas prix des terrains dont elle était propriétaire.

Une dizaine de groupes qui intégraient à leur projet des équipements ouverts à la vie de quartier, ont pu réaliser leur habitat de « rêve » en pleine ville.

A la suite de deux journées nationales de l'habitat participatif une journée d'étude a été organisée en 2010 dans le cadre du Parlement Européen et de la ville de Strasbourg, puis l'année suivante à Grenoble . Cette mobilisation générale a convaincu la Ministre du logement, C.Duflot ,de faire voter en 2014 la loi ALUR. Cette loi a validé ce qu'on a appelé la troisième voie d'accès au logement et lui a donné un double statut : celui de la société d'autopromotion (en co-propriété) ou celui de coopérative de locataires. Hélas, la Ministre a démissionné avant d'avoir élaboré les décrets d'application sans lesquels une loi ne peut pas s'appliquer … Plusieurs lobbies professionnels ont profité de ce vide institutionnel pour s'opposer à la loi, ce qui a obligé les militants a mettre en place des montages institutionnels aussi variés qu'inventifs. La loi avait eu un premier résultat important : Elle avait fait connaître le mouvement de l'HABITAT PARTICIPTIF aux élus et à leur administration.

Le développement durable

En 2009 le MHGA change de nom pour s'appeler l'Eco-Habitat-groupé. L'association strasbourgeoise ECO-LOGIS a intégré l'éco-construction telle que ses voisins allemands la pratiquaient. A la préoccupation sociale venait s'ajouter la préoccupation écologique. L'idéologie du Développement Durable a donné une nouvelle dynamique à la participation au moment où le secteur du bâtiment ignorait ou résistait à l'éco-construction. A partir de 2010 toutes les associations militant pour l'habitat participatif, notamment les trois courants d'ECO-HABITAT-GROUPE, HABICOOP et ECOQUARTIER , se sont regroupées au sein d'une même Coordin'action Nationale.

Un phénomène nouveau a eu lieu : Une nouvelle profession est née, celle de l'accompagnateur qui aide le groupe dans toutes les démarches nécessaires auprès des collectivités locales, des financeurs , des sociétés d'assurances . Il a un rôle de médiation entre les différents partenaires qui s'associent pour finaliser le projet des habitants. Il fait notamment la médiation entre le groupe et son architecte . Celui-ci peut se concentrer sur le projet architectural en tant que tel.

Toutes ces circonstances favorables ont accéléré le développement de l'habitat participatif . La problématique de l'habitat participatif a rejoint une problématique plus large, celle de la place des citoyens dans la conception de leur habitat.

L'habitat n'est plus un produit industriel mais une aventure humaine . En 1987 le rapport Brundland formulait les trois principales finalités du développement durable. « Celui-ci doit être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement supportable ». Ces trois finalités sont précisément celles de l'habitat participatif. Du domaine de l'expérimentation l'Habitat Participatif est passé à un domaine d'intérêt général.

ECOLOGIS : groupe d'autopromotion de 11 logements à Strasbourg. Installation en 2010

La participation à la carte

En 2020, lors de mes entretiens avec 36 « acteurs de l'habitat participatif » dans huit régions françaises particulièrement dynamiques, j'ai constaté une double diversification des approches participatives. :

- Une diversification intergénérationnelle avec l'arrivée des séniors et des parents célibataires, tous très heureux de rompre leur isolement. Les groupes d'aujourd'hui réunissent des personnes de tous les âges.
- Une diversification des formes de participation.

L'appel aux sociétés d'Habitat à loyer modérés (H.L.M) et aux coopérative de construction a permis au groupe initial de mener à bien son projet participatif dans un contexte institutionnel devenu de plus en plus complexes au fil des réglementations administratives, urbanistiques et techniques qui changent, s'accumulent et parfois se contredisent.

De leur côté une douzaine de collectivités urbaines ont créé, en 2010, un réseau « dont l'objet est de réunir l'ensemble des collectivités françaises souvent sollicitées par des initiatives citoyennes en matière d'habitat participatif…et de mutualiser leurs expériences sur ce sujet ». En 2013 ce réseau comptait 30 collectivités au nombre desquelles figurent de grandes villes comme Paris; Lille ,Grenoble, Lyon, Rennes, Toulouse, Bordeaux … Ces collectivités ont invité les sociétés d'H.L.M et les coopératives à coopérer avec des groupes d'habitat participatifs.

La taille des projets a doublé, plus récemment elle a quadruplé ce qui a surpris ceux qui se demandent comment un groupe d'une centaine de personnes parvient à s'entendre et à décider ; L'expérience prouve que cela n' est possible que lorsque la construction du groupe d'habitants se fait parallèlement à celle du bâtiment. Au départ un groupe de trois à six militants recherche un terrain. Pour l'acheter puis pour engager les travaux il devient nécessaire de mettre en place un partenariat institutionnel avec des organismes suffisamment importants pour lui apporter les garanties financières devenues indispensables. L'habitat participatif ne se fait plus CONTRE le Système en place mais AVEC lui. Pendant tout ce temps de montage du projet, le noyau initial gagne en importance. Au fur et à mesure qu'il se concrétise, le projet intéresse plus de familles. Le nombre des candidats à l'habitat participatif augmente au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Une telle conjonction n'est possible que lorsque l'ensemble des partenaires coopère et négocie pour concilier les différents objectifs de chacun. Le groupe initial d'habitants prend le temps de créer une association capable d'influer sur la définition du projet et de proposer un mode de cohabitation convivial. Il est ainsi en mesure d'accueillir les derniers venus et de les associer au bon usage des équipements de voisinage et aux modalités de leur bonne autogestion. Les jeunes ménages n'ont pas toute la disponibilité nécessaire au montage d'un projet participatif. Nombre d'entre eux sont heureux de bénéficier d'une démarche antérieure menée par d'autres ménages, bien entendu, de partager les mêmes valeurs sociétales. Le noyau initial joue un rôle pédagogique en matière de « Vivre ensemble » A force de pugnacité les acteurs de l'habitat participatif ont commencé à intégrer l'habitat participatif à la société française au point de transformer pas à pas, project après project, la production du logement. Toute la question est aujourd'hui de savoir en quoi et jusqu'où l'habitat participatif va lui aussi se transformer sans perdre son identité. Le réseau de l'habitat participatif s'est considérablement développé et renforcé. Nul doute qu'il pérennise les objectifs essentiels inscrits depuis 2009 dans la charte d'Eco-Habitat-Groupé :

1/ Permettre aux habitants de s'approprier la conception de leur habitat…les habitants doivent être désormais considérés comme des coproducteurs de leur habitat et de leur cadre de vie…

2/ Rechercher des formes d'habitat groupé conviviales… le groupement des habitations doit être accompagné d'un ensemble d'espaces d'usage collectif et d'équipements de proximité permettant de développer une vie de voisinage …et d'une ouverture sur le quartier et la commune, les espaces communs étant des lieux d'échange avec l'environnement social.

3/ Cesser de construire de l'habitat dispersé… et rechercher des formes urbaines économes en espace aussi bien qu'en énergie et le maintien de jardins permettant le redéveloppement de la biodiversité .

par Pierre Lefèvre

Le groupe des QUATRE VENTS à Toulouse, dans un îlôt participatif de 89 logements ; installation en 2018 Agence Seuil. Accompagnateur Habicoop

le groupe des Vignes Blanches à Cergy-Pontoise, 9 logements, Installation en 1985, architecte C.Bouvier

LOCUS SOLUS : 50 Appartements ,Installation : 2017. Société HLM : Aquitania. Architecte : Ecoutoearchitectures

Le groupe MASCOBADO dans l'écoquartier des Girsettes à Montpellier. 23 logements. Architecte N.KIEKEN Accompagnateur SINGBK

Le groupe TOITMOINOUS à Villeneuve d'Ascq. 22 logements. Architecte N.KIEKEN.

PARTICIPATORY HABITAT IN FRANCE 1977-2021
The case of the Sociétés Coopératives d'Habitant (Habitant Co-operatives)

L'HABITAT PARTICIPATIF IN FRANCE
Historical perspectives, similarities and the shared practice

ISSN 2000-68-78
ISBN 88-8487-080-0

www.lecarrebleu.eu
Revue internationale d'architecture

atelier participatif

Pierre Lefèvre

The M.H.G.A was created at the end of 1977 in Nantes by a dozen pioneering groups who wished to share their experience with other groups in process of formation. These first pioneering associations dishelved after a few years, but the idea of the M.H.G.A survived and was taken up by other groups who wished to develop a similar approach to that of the Municipal Action Groups advocating a policy aimed at improving living conditions in the city, that of self-managing socialism (represented in France by Mr Rocard), and finally that of Personalism of Emmanuel Mounier, a left-wing Catholic philosopher sensitive to respect for people and the values of sharing. Added to these motivations was the impact of the events of May 68 on the desire to take action "here and now". From its origin to today, the M.H.G.A. has been founded on the collective exercise of the making of its habitat. In each case, the group of future residents is at the heart of the process, and the architect is a facilitator, a co-ordinator, a multi-purpose hall, workshops, one or more guest rooms. In the 1980s most self-managed housing co-operative groups consisted of 6 to 9 applicants for co-ownership. At the start, a group of activists looked for land, funding and technical assistance. While the project was being put together, the initial nucleus lost some candidates and gained new ones. As the group came to fruition, more families were interested in it. Many groups invited a friend who was also an architect to join their association to ensure the project progressed in transparency. The projects were generally located in an urban suburb where the cost of free land remained moderate and where young households could more easily participate in the community life of a small town on the outskirts of the city.

Social orientation The MHGA was quickly perceived as bringing together young couples of teachers and managers who were both resourceful and privileged by their training and their relationships. Their practice of self-management resulted in savings by 15% to 20% corresponding to the usual costs of promotion and advertising that the group itself incurred. To break this image and engage well further in civic action, the M.H.G.A Board of Directors created in 1979 a cooperative responsible for setting up participatory social housing programs in conjunction with municipal teams. Three social housing operations were launched in Chambéry near Grenoble, in Orsay in the Paris region and finally in Strasbourg. In each case, the municipality was spectacularly wrong-footed. The municipal teams were generally very hostile to the idea of self-management of social housing. The only problem: the project to integrate shared premises had come up against traditional methods of financing social housing which do not provide for the construction of neighbourhood spaces. Another difficulty arose: in France, it is the prefecture and town councils which set the waiting list and choose the tenants after the completion of a low-rent housing building (H.L.M.). The regulations do not provide for integrating the future participating inhabitants upstream, from the start of the project design, even if these inhabitants agree to give their time to participate in the design process "in parallel with that of the building. At the outset, a group of three to six people is recruited by an "official" intermediary, one co-participant who is an "ambassador" ready to provide an architect and to act as a facilitator, a co-ordinator, a multi-purpose hall, workshop. Worse, workshop participants are seen as cheaters who take advantage of participation to take the place of candidates on the administrative list. The French administration has become accustomed to "thinking" that if the population intervenes it is to cheat. In Orsay, the participatory workshop was created and financed by the municipality, with the enthusiastic support of the municipal architect who had agreed to meet regularly with the group. The municipality gave the participants the opportunity to participate in the voluntary management of the integrated micro-equipment that they had requested, such as for example a moped/bike workshop, a meeting room, a parental daycare center for community life, a sewing workshop and a basketball court ... Only a small room was created in Orsay. Only six of the 35 workshop participants were able to live in the 83 housing complex. In Chambéry the municipality used the contingent to which it was entitled to integrate all the workshop participants.

The ALUR law In 2009, the Strasbourg association Eco-Logis did not obtain from the municipality what it claimed, namely the programming of an eco-district. It therefore carried out a project of 9 housing units in eco-housing. Enthusiastic about the eco-districts created on the other side of the Rhine, in Freiburg and Tübingen, it wished to take the municipality further in taking ecological and involve them in eco-considerations.

Once in power, the new municipality scheduled the construction of several eco-districts and invited residents to meet in self-promotion groups to which it offered to sell the land it owned at low prices. A dozen groups which incorporated equipment open to neighborhood life into their project were able to create their "dream" habitat in the heart of the city. Following two national days of participatory housing, a study day organized in 2010 within the framework of the European Parliament and the city of Strasbourg, then the following year in Grenoble. This general mobilization convinced the Minister of Housing, C. Duflot, to pass the ALUR Act in 2014. This act validated what had been called the third avenue of access to housing and gave it a dual status: that of a self-promotion company (in co-ownership) or that of a tenant cooperative. Unfortunately, the Minister resigned before having drawn up the implementing decrees without which an act cannot be applied ... Several professional lobbies took advantage of this opportunity to oppose the act, which forced activists to set up institutional arrangements which are varied as they are inventive. The act had a first important result: it had made the movement of Participatory Habitat known to elected officials and their administration.

Sustainable development In 2009 the MHGA changed its name to the Eco-Habitat-groupe. The Strasbourg association Eco-Logis integrated eco-construction as its German neighbour,g practiced it. In addition to social concern, there was ecological concern. The ideology of Sustainable Development gave new impetus to participation at a time when the construction industry ignored or resisted green building. By 2010 all the associations campaigning for participatory housing, in particular the three streams of Eco-Habitat-Groupe, Habicoop and EcoQuartier, came together within the same National Action Coordinator. A new phenomenon took place: a new profession was born, that of a mediator who helps the group with all the necessary procedures with local communities, financiers and insurance companies. He/she has a mediating role between the various partners who join together to finalize the residents' project. In particular, he/she mediates between the group and its architect who can focus his/her attention on the architectural project as such. All these favorable circumstances have accelerated the development of participatory housing. The issue of participatory housing has joined a larger issue, that of the place of citizens in the design of their housing. The habitat is no longer an industrial product but a human adventure.

In 1987 the Brundtland Report formulated the three main aims of sustainable development. "It must be eco-nomically efficient, socially fair and ecologically bearable". These three purposes are precisely those of participatory housing. From the field of experimentation, Participatory Housing has moved on to a field of general interest.

Participation "à la carte" In 2020, during my interviews with 36 "participants in participatory housing" in eight different cities in different towns across the country, I noted that the principle that the Municipal Action Groups advocating a policy aimed at improving living conditions in the city, that of self-managing socialism (represented in France by Mr Rocard), and finally that of Personalism of Emmanuel Mounier, a left-wing Catholic philosopher sensitive to respect for people and the values of sharing. Added to these motivations was the impact of the events of May 68 on the desire to take action "here and now". From its origin to today, the M.H.G.A. has been founded on the collective exercise of the making of its habitat. In each case, the group of future residents is at the heart of the process, and the architect is a facilitator, a co-ordinator, a multi-purpose hall, workshops, one or more guest rooms. In the 1980s most self-managed housing co-operative groups consisted of 6 to 9 applicants for co-ownership. At the start, a group of activists looked for land, funding and technical assistance. While the project was being put together, the initial nucleus lost some candidates and gained new ones. As the group came to fruition, more families were interested in it. Many groups invited a friend who was also an architect to join their association to ensure the project progressed in transparency. The projects were generally located in an urban suburb where the cost of free land remained moderate and where young households could more easily participate in the community life of a small town on the outskirts of the city.

- Intergenerational diversification with the arrival of seniors and single parents, all very happy to break their isolation. Today's groups bring together people of all ages.
- A diversification of forms of participation.

The appeal to low-rent housing companies (HLM) and construction cooperatives enabled the initial group to carry out its participatory project in an institutional context that has become increasingly complex over the course of administrative, urban and technical regulations, that change, accumulate and sometimes contradict each other. For their part, a dozen urban communities created, in 2010, a network "the object of which is to bring together all the French communities often called upon by citizen initiatives in the field of participatory housing ... and to pool their experiences in this area". At the end of 2021, this network had 30 communities, including large cities such as Paris, Lille, Grenoble, Lyon, Rennes, Toulouse, Bordeaux... These communities have invited the H.L.M. companies and cooperatives to cooperate in the implementation of participatory housing groups.

The size of the projects has doubled, more recently it has quadrupled, which has surprised those who wonder how a group of a hundred people manage to get along and decide. Experience shows that this is possible only when the construction of the group of inhabitants is done in parallel with that of the building. At the outset, a group of three to six people is recruited by an "official" intermediary, one co-participant who is an "ambassador" ready to provide an architect and to act as a facilitator, a co-ordinator, a multi-purpose hall, workshop. Worse, workshop participants are seen as cheaters who take advantage of participation to take the place of candidates on the administrative list. The French administration has become accustomed to "thinking" that if the population intervenes it is to cheat. In Orsay, the participatory workshop was created and financed by the municipality, with the enthusiastic support of the municipal architect who had agreed to meet regularly with the group. The municipality gave the participants the opportunity to participate in the voluntary management of the integrated micro-equipment that they had requested, such as for example a moped/bike workshop, a meeting room, a parental daycare center for community life, a sewing workshop and a basketball court ... Only a small room was created in Orsay. Only six of the 35 workshop participants were able to live in the 83 housing complex. In Chambéry the municipality used the contingent to which it was entitled to integrate all the workshop participants.

L'M.H.G.A. à stato creato alla fine del 1977, a Nantes, da una decina di gruppi pionieri che volevano condividere l'esperienza con altri gruppi che si stavano formando in altre città. Questi pionieri si sono sciolti dopo alcuni anni, ma l'idea di lavorare in modo partecipativo è stata creata e finanziata dalla municipalità, con l'accordo entusiasta dell'architetto. Da parte loro, gli abitanti che avevano accettato di rinunciare alla metà del loro tempo libero per lavorare insieme, le famiglie più giovani non tutte hanno la disponibilità necessaria alla realizzazione di un progetto partecipativo. Molte sono felici di beneficiare di passi già fatti da altri e di partecipare a condizione, beninteso, di condividere gli stessi valori collettivi. Il nocciolo iniziale svolge un ruolo decisivo. Ad Orsay è stata realizzata l'"area inserire."

A forza di combattere, gli attori dell'habitat partecipativo hanno cominciato ad integrare l'habitat partecipativo nella società francese al punto di trasformare passo dopo passo, progetto dopo progetto, la produzione delle abitazioni.

Tutta la questione oggi è di sapere in che cosa e fino a dove l'habitat partecipativo si trasformerà anch'esso senza perdere la sua identità. La rete dell'habitat partecipativo si è notevolmente sviluppata e rafforzata. Non c'è dubbio che perpetui gli obiettivi essenziali fissati dal 2009 nella carta di Eco-Habitat-Groupe:

1/ Permettere agli abitanti di appropriarsi della concezione del loro habitat ...gli abitanti devono essere ormai considerati come dei co-produttori del proprio habitat e del loro modo di vivere...

2/ Ricercare delle forme di habitat di gruppo conviviali... Il raggruppamento delle abitazioni deve essere accompagnato da un insieme di spazi di uso collettivo e di attrezzature di prossimità che permettano di sviluppare una vita di vicinato... e di un'apertura sul quartiere e la comunità, con ospitalità di spazi comuni luoghi di scambio con l'ambiente sociale.

3/ Cessare di costruire un habitat frammentato.. e ricercare delle forme urbane frugali per quanto riguarda lo spazio come anche l'energia e la manutenzione dei giardini che permettano un nuovo sviluppo della biodiversità.

Quel che è peggio è che i partecipanti al laboratorio sono percepiti come dei truffatori che approfittano del loro ruolo di partecipazione per prendere il posto dei candidati già iscritti sulla lista. L'amministrazione francese ha preso l'abitudine di "pensare" che se la popolazione interviene è per barare. Ad Orsay, il laboratorio partecipato è stato creato e finanziato dalla municipalità, con l'accordo entusiasta dell'architetto. Da parte loro, gli abitanti che avevano accettato di rinunciare alla metà del loro tempo libero per lavorare insieme, le famiglie più giovani non tutte hanno la disponibilità necessaria alla realizzazione di un progetto partecipativo. Molte sono felici di beneficiare di passi già fatti da altri e di partecipare a condizione, beninteso, di condividere gli stessi valori collettivi. Il nocciolo iniziale svolge un ruolo decisivo. Ad Orsay è stata realizzata l'"area inserire."

A forza di combattere, gli attori dell'habitat partecipativo hanno cominciato ad integrare l'habitat partecipativo nella società francese al punto di trasformare passo dopo passo, progetto dopo progetto, la produzione delle abitazioni.

Tutta la questione oggi è di sapere in che cosa e fino a dove l'habitat partecipativo si trasformerà anch'esso senza perdere la sua identità. La rete dell'habitat partecipativo si è notevolmente sviluppata e rafforzata. Non c'è dubbio che perpetui gli obiettivi essenziali fissati dal 2009 nella carta di Eco-Habitat-Groupe:

1/ Permettere agli abitanti di appropriarsi della concezione del loro habitat ...gli abitanti devono essere ormai considerati come dei co-produttori del proprio habitat e del loro modo di vivere...

2/ Ricercare delle forme di habitat di gruppo conviviali... Il raggruppamento delle abitazioni deve essere accompagnato da un insieme di spazi di uso collettivo e di attrezzature di prossimità che permettano di sviluppare una vita di vicinato... e di un'apertura sul quartiere e la comunità, con ospitalità di spazi comuni luoghi di scambio con l'ambiente sociale.

3/ Cessare di costruire un habitat frammentato.. e ricercare delle forme urbane frugali per quanto riguarda lo spazio come anche l'energia e la manutenzione dei giardini che permettano un nuovo sviluppo della biodiversità.

Il gruppo di abitanti iniziale prende l'iniziativa di creare un'associazione capace di influire sulla definizione del progetto e di proporre una modalità di coabitazione nuova e "socialmente civiale". Ci sono il grado di accoglienza di altri arrivati e di associarli al buon uso delle attrezzature di vicinato ed alle modalità della loro buona gestione. Le famiglie più giovani non tutte hanno la

le carré bleu
fondateurs (en 1958)
Aldo Biondinelli, Reina Piezlli, Kaijo Petäjä, Kyösti Alander, André Schimmerling *directeur de 1958 à 2001*

responsable de la revue et animateur (de 1984 à 2006)
avec A.Schimmerling, Philippe Fouquey

directeur Massimo Pica Ciamarra

Cercle de Rédaction
Kaisa Broner-Bauer, Jorge Cruz Pinto, Pierre Lefèvre, Massimo Lucci, Paolo Mellano, Paolo Scrivano, Luigi Prestinenza Puglisi, Livio Sacchi, Sophie Brondel-Beth, Bruno Vellut.

collaborateurs
Outre son important groupe en France, Le Carré Bleu s'appuie sur un vaste réseau d'amis, collaborateurs et correspondants en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Norvège, Suède et Portugal.

Grace à l'initiative de la Bibliothèque de la *Cité du Patrimoine et de l'Architecture* à la Paris, sur le site www.lecarrebleu.eu " tous les numéros du Carré Bleu depuis l'origine en 1958 sont disponibles gratuitement,soit la totalité des textes et même des plans qui y sont collaboré ou collaborent encore à notre " feuille internationale d'architecture "

en collaboration avec
• Civilizatses l'Urbain ETS
• INUArch - Istituto Nazionale di Architettura - Roma
• Museum of Finnish Architecture - Helsinki
• Fondazione italiana per la Bioarchitettura e l'Arcoprogettazione sostenibile dell'ambiente

archives iconographiques, publicité
redaction@lecarrebleu.eu

traductions
par Adriana Villanueva
révision des textes français F. Lapied

mise en page Francesco Damiani

édition
nouvelle Association des Amis du Carré Bleu, Ici de 1901 Président François Lapied
(sus les droits réservés / Commission paritaire 593 « Le Carré Bleu, feuille internationale architecture »

siège social
181, rue de Vaugirard Maine - 75 014 - PARIS

www.lecarrebleu.eu

Aut. Trib. di Napoli n.31 del 26.04.07

EOLOGIS : groupe d'autopromotion de 11 logements à Strasbourg. Installation en 2010.

Dans le' Village Vertical' à Villeurbanne (Lyon), un groupe participatif de 16 logements en accession. Réalisation en 2013 par la coopérative Rhône-Saône. Architectes Deutry-Ivey.